



Liste reprenant les informations à soumettre au Premier ministre par chaque membre du Gouvernement en vertu du Code de déontologie

Nom : GLODEN
Prénom(s) : Léon
Fonction : Ministre

Activités rémunérées exercées au cours des 10 années précédant la prise de fonction :

- Avocat à la Cour
- Député-Maire
- Conseil d'administration de ZithaSenior s.a.
- Conseil d'administration de Port de Mertert s.a.
- Président du SIAEG
- Président du SIDEST
- Président du SITEG

Participations financières individualisées, sous forme d'actions ou d'autres titres, dans le capital d'une entreprise¹ :

- Néant, ayant démissionné du barreau avec effet au 16.11.2023, je ne suis plus associé de la société Elvinger Hoss Prussen s.a.

Activités professionnelles exercées par le conjoint/partenaire au moment de la prise de fonction :

- Aucune

Je soussigné :

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente liste ;
- m'engage, en cas d'évolution de la situation ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à mettre à jour la présente liste ;
- a pris connaissance que cette liste sera publiée en annexe de ma notice biographique sur le site internet du gouvernement.

Date : 17 décembre 2023

S. Léon GLODEN

¹ Les parts de fonds communs de placement, vu qu'elles ne représentent pas un intérêt direct dans le capital d'une entreprise, ne doivent pas être déclarées.